

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et le vingt-huit février, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le jeudi 05 mars 2020 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD , Maire.

Le Maire,

Compte rendu de la séance du jeudi 05 mars 2020

L'an deux mille vingt et le cinq mars, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Madame COMBES Josiane, Madame COMBES Patricia, Monsieur DEWYNTER Franck, Madame LABORIE Marie-Christine, Madame MANDRON Sylvie, Monsieur MARTINEZ Pierre, Madame MICHAUD Fanny, Madame NEBOUT Janine, Madame PLATEL Christelle, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur ROUSSEL Stéphane, Monsieur VIEILLEFOND Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: Claude BIREAU par Marie-Christine LABORIE

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Monsieur DEWYNTER Franck

Ordre du jour:

1/ Délibérations :

- **Avis sur la consultation public de la société CUMA de l'Engranne**
- **Vote des Taux des 3 taxes**
- **Vote des subventions aux associations**
- **Vote du compte administratif 2019 du BP communal**
- **Vote de l'affectation de résultat du BP communal**
- **Vote du compte de gestion**
- **Vote du compte administratif 2019 du BP du Multiservices**
- **Vote de l'affectation de résultat du BP du Multiservices**
- **Vote du compte de gestion du Multiservices**
- **Vote du Budget communal 2020**
- **Vote du compte du Budget du Multiservices 2020**

3/ Questions diverses

- **Tableau des permanences pour les élections du 15 mars**
- **Bilan repas des ainés**
- **Anciens combattants cérémonie du 19 mars**

Le compte-rendu du conseil municipal du 06 février 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations du conseil:

Avis sur la consultation public de la société CUMA de l'Engranne 200305_01
délibération annulée

Suite à la présentation et les conclusions de Madame Fanny Michaud, les conseillers n'ont pas souhaité délibérer mais ont émis les réserves suivantes :

- L'accès par la route départementale RD 128E5 est une voie très étroite et limité à 5 tonnes.
- Emette une réserve sur la diffusion des odeurs.
- Difficultés pour les riverains, tous nos villages sont desservis par cette voie.
- Les nuisances sonores et olfactive impacteront une partie de notre population.

Vote des taux pour les 3 taxes (200305_02)

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier le taux des 3 taxes pour cette année 2020, pour mémoire :

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Refus : 0

Subvention aux associations (200305_03)

Monsieur le Maire propose d'alloué une subvention aux associations suivantes :

ACCA	400.00
ASN judo	1 200.00
Sports et Loisirs Naujannais	400.00
Asso historique du pays de Branne	100.00
Coopérative scolaire	400.00
FNATH	150.00
F.C.Vallée Dordogne	1 200.00
Harmonie	400.00
Les Roses d'automne	400.00
FNACA (Fédé Nat des Anciens Combattants Algérie-Maroc-Tunisie)	50.00
PGC ATM (Prisonnier de guerre Combattants Algérie-Maroc-Tunisie)	50.00
Trois Brins de Rien	400.00
Les Zoubinettes	0.00
Téléthon	300.00
Total	5 450.00

Soit un total de 5 450.00 € pour le compte 6574

Après avoir délibéré, Le conseil municipal vote à l'unanimité ces subventions.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du compte administratif - communal 2019 (200305_04)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Janine Nebout, Le Maire s'est retiré lors du vote

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur François Raynaud, Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du compte de gestion - Communal 2019 (200305_05)

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Affectation du résultat de fonctionnement - communal 2019 (200305_06)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du compte administratif - multi services 2019 (200305_07)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Janine Nebout, Le Maire s'est retiré lors du vote

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur François Raynaud après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du compte de gestion - multi naujan (200305 08)

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Affectation du résultat de fonctionnement - multi services (200305 09)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du Budget Primitif communal 2020 (200305 10)

Monsieur Le Maire présente et donne lecture des différents articles du budget primitif 2020.

Et donne le montant global des prévisions qui se monte :

- En fonctionnement à 684 378.75 € tant en dépenses qu'en recettes.
- En investissement à 206 330.18 € tant en dépenses qu'en recettes.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce projet de budget.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés,

- **Approuve** le budget primitif principal de la commune pour l'exercice 2020.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du Budget Primitif multiservices 2020 (200305 11)

Monsieur Le Maire présente et donne lecture des différents articles du budget primitif 2020 du Multiservices.

Et donne le montant global des prévisions qui se monte :

- En fonctionnement à 26 842.57 € tant en dépenses qu'en recettes.
- En investissement à 19 546.96 € tant en dépenses qu'en recettes.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce projet de budget.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés,

- **Approuve** le budget primitif principal du Multiservices pour l'exercice 2020.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

2/ Questions diverses

- **Mise en place du tableau des permanences pour les élections du 15 mars**
- **Monsieur le Maire donne le bilan du repas des aînés**
- **Une cérémonie organisée par les anciens combattants aura lieu le 19 mars au monument de la commune**